Le secteur paramédical

L'équipe paramédicale se compose :

- d'un Cadre de Santé,
- d'Infirmier(es) et d'Aides Soignant(es), 2 équipes se succèdent dans la journée (jour et nuit),
- d'Agents de Service,
- de Kinésithérapeutes,
- d'une Ergothérapeute,
- d'Orthophonistes,
- d'une Diététicienne.



Vous pouvez prendre rendez-vous au : 04 67 33 63 41 (Répondeur : laisser vos coordonnées)

• d'un Psychologue à la disposition des patients et des familles.

Vous pouvez prendre rendez-vous au : 04 67 33 73 69 (Répondeur : laisser vos coordonnées)



Lexique

SCOPE

C'est un ordinateur qui surveille en permanence tous les paramètres vitaux du patient (oxygène, tension artérielle, rythme cardiaque) et qui alerte les soignants en cas d'anomalie.

SONDE NASOGASTRIQUE

Tuyau en plastique placé dans l'estomac pour en aspirer les sécrétions ou pour nourrir le patient.

SONDE URINAIRE

Tuyau siliconé placé dans la vessie permettant d'évacuer et de quantifier les urines.

I.R.M. CEREBRALE

Imagerie par Résonance Magnétique. Examen indolore et sans danger qui utilise un champ magnétique pour produire des images du cerveau. Il nécessite une immobilité totale pendant 30 mn. Pour les patients claustrophobes, une prémédication sera envisagée.

SCANNER CEREBRAL

Examen de radiologie couplé à l'informatique permettant une étude du cerveau en coupes successives. Cet examen dure environ 5-20 mn. Il est pratiqué avec ou sans injection de produit de contraste iodé.

ECHO DOPPLER DES VAISSEAUX DU COU

Exploration indolore et non traumatique des vaisseaux artériels de la tête et du cou au moyen d'ultrasons.

ECHOGRAPHIE CARDIAQUE

Examen indolore qui utilise des ultrasons pour étudier les structures cardiaques.

E.E.G. - ELECTROENCÉPHALOGRAMME

Examen qui permet l'enregistrement de l'activité électrique spontanée du cerveau à partir d'électrodes posées sur le cuir chevelu.

ARTERIOGRAPHIE

Examen aux rayons X des artères qui permet de visualiser le système vasculaire artériel de la région à étudier. Le médecin introduit un cathéter dans l'artère fémorale et le guide à travers le réseau artériel en le suivant sur un écran de contrôle. Le cathéter en bonne position, un produit de contraste est injecté pendant que l'on effectue des radiographies. Livret d'accueil

Un de vos proches est hospitalisé en

Neurologie Soins Intensifs





CHU de Montpellier Hôpital Gui de Chauliac Pôle Neurosciences Tête et Cou 80 avenue Augustin Fliche 34295 Montpellier cedex 5

www.chu-montpellier.fr

Nouvelles téléphoniques

• Eviter si possible d'appeler avant 9h30

MODULE 1

Chambres 1 à 4 Appeler le : 04 67 33 73 55

MODULE 2

Chambres 5 à 8 Appeler le : 04 67 33 72 36

MODULE 3

Chambres 9 à 12 Appeler le : 04 67 33 73 56



• Pour respecter le **secret médical**, ces nouvelles seront brèves et données uniquement au référent familial qui informera l'entourage.

Visites des familles

- de 15h à 19h
- un nombre limité de personnes par chambre est autorisé.

Certaines règles à respecter

- Patienter dans la salle d'attente, et non dans les couloirs,
- Visites limitées à deux personnes au chevet du patient,
- Solution hydroalcoolique sur les mains avant et après les visites,
- Respect des consignes d'isolement,
- Ne pas apporter de fleurs ou de plantes,
- Les visites des enfants de moins de 15 ans ne sont pas autorisées.



L'information médicale

- Les informations concernant les résultats d'examen, les diagnostics et les traitements ne pourront être données que par l'interne ou le médecin au référent familial.
- Vous pourrez rencontrer un médecin de l'unité qui vous informera de l'état de santé de votre proche, en faisant votre demande auprès de l'équipe soignante.

Conseils Pratiques

- Seul le nécessaire de toilette est indispensable :
- eau de toilette,
- savon liquide,
- peigne ou brosse,
- rasoir et mousse à raser,
- serviettes et gants.
- Nous ne gardons pas les effets personnels (bijoux, argent,...) qui seront déposés au coffre de l'établissement, ou rendus à la famille après signature.
- Lors des premières visites, pensez à laisser vos coordonnées téléphoniques à l'infirmier(e) et à faire l'entrée administrative au bureau des entrées au rez-de-chaussée.

